



Comité d'organisation des manifestations du 1er Mai
p.a. CGAS, rue des Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève
Tél. 022 731 84 30 – info@cgas.ch
iban CH24 0900 0000 1775 3619 5

rapport sur le

déroulement technique du Premier Mai 2018

Aux membres du Comité Premier Mai

Genève, le 19-02-2019

Chères et chers,

Les collègues – Nicole MOSER SIT, Edwige CHARRAT UNIA et Claude REYMOND CGAS - désignés dans le groupe Technique pour l'organisation du Premier Mai 2018 ont tenu à notifier leurs remarques sur cette dernière de façon à faciliter l'établissement du bilan des manifestations 2018.

Cortège de l'après-midi

Concept sanitaire

Edwige - Le service du médecin cantonal est plus strict. Le concept sanitaire doit être dûment complété et envoyé dans les délais, je ne suis pas sûr qu'en 2019 il soit aussi tolérant ! Le service contrôle si le médecin et les infirmières ont le droit d'être inscrits dans le concept. A anticiper pour 2019. Vu avec le nouveau médecin cantonal : nous avons besoin uniquement de secouristes, le médecin était un plus mais je pense à conserver. Une rencontre 1/2 heure avant le début du cortège avec secouristes et médecin a eu lieu. Il a permis de faire connaissance (les échanges étaient faits par sms, tél ou oral), de leur donner des talkies-walkies (bien que la portée était au final réduite) et de leur indiquer leur emplacement avec remise de la constitution du cortège établi par Claude. Une rencontre préalable a eu lieu avec le responsable des Samaritains : bon échange. A l'arrivée, un débriefing rapide entre secouristes / médecin pour passer le relais aux Samaritains installés dans le parc des Bastions . Tout s'est passé.

Service de sécurité

Claude - Sa mise sur pied fut effectuée par cooptation et son engagement sans réunion préalable, 16 personnes sur les 20 pressenties étaient présentes dans le local UNIA rue Necker. Toutes furent dotées du plan d'engagement qui montrait également la position des membres du concept sanitaire.

Usage des radios pendant le cortège

Claude - La répartition des radios s'est bien déroulée et les consignes techniques d'utilisation ont été comprises, mais on n'a pas pu exercer un minimum de communication pour garantir le flux de celle-ci vers tous pendant l'engagement. Ce matériel ancien prêté par la Ville de Genève aurait pu suffire à des besoins dans une zone de 300m de diamètre, mais il s'avéra

inapproprié pour assurer la liaison entre la fin, le milieu et la tête vu la longueur du cortège et la configuration du terrain alentour – d'autant plus que les utilisateurs n'avaient pas pu être formés au rôle de «relais» entre un amont et un aval qui ne s'entendent pas.

Nicole - 11 radios et la clé des sanitaires étaient à la réception du SIT le 03-05.

Claude – a retrouvé la 12^e local UNIA et a pu toutes les restituer le 07-05.

Partie festive au parc des Bastions

REELSA installation électrique avec maintenance sur site

Claude - Le 30-04 vers 09:00 j'ai pu m'entretenir avec un ouvrier de REELSA qui venait de dérouler les 5 câbles de 100m pour la distribution électrique. Je lui ai fait constater la présence d'un coffret ALPIC près de l'emplacement 40 : si en 2019 nous déplaçons le centre de gravité de la fête en face du Mur des Réformateurs, nous pourrions faire une petite économie en se raccordant là. Nous avons échangé sur le comment payer des heures de nuit effectuées la semaine précédente. Bernard BEAUVERD responsable de la réalisation du mandat confié à REELSA me confirme que le service de nuit sera compensé par 8h de travail normal + 8 heures de suppléments, le travail de maintenance du 01-05 ne sera plus assumé par lui et un associé comme les années précédentes - vu qu'il a cédé son entreprise - mais par un ouvrier payé au tarif CCT.

Le 01-05 vers 18:00 Bernard s'est approché de moi pour me faire voir sur son portable une photographie de la carte de visite d'un contrôleur de chantier de la Commission paritaire transmise par un de ses ouvriers, et m'informe qu'il a oublié cette année d'annoncer à qui de droit l'astreinte au travail d'une équipe un jour chômé. Je l'ai remercié de cette information avec ces commentaires: de 1991 à 2018 PremierMai a collaboré avec REELSA pour des manifestations qui se déroulèrent sur tous les jours de la semaine, sans que jamais le personnel ne s'en soit plaint, et nous ne nous sommes jamais posé la question du respect de la loi sur le travail dans la mesure où ce jour-là nous avons toujours vu intervenir sur le terrain les partons eux-mêmes. Cependant, dorénavant, il conviendra de respecter les bonnes pratiques - qui ne sont jamais une surcharge bureaucratique excessive

Construction tubulaire SA

Claude - Le 30-04 j'ai pu constater que le chef d'équipe Gacio disposait des plans et consignes de notre comité, vers 9:00 neuf tentes étaient déjà montées. Je lui ai fait constater notre pose de pitons avec pastilles numérotées (de 01 à 50) près des candélabres côté NORD et celles (51 à 85) en bordure de pavés dans la pelouse côté SUD. Je l'ai félicité d'avoir pris l'initiative de centrer le bloc de tentes de solidaritéS 70 + 71 + 72 sur les numéros 69 à 73 puisqu'ainsi le passage des petits chemins reste ouvert (chose possible parce qu'en 2018 nous ne comptons que 28 stands contre 33 en 2017 et 42 en 2016)

Le 02-05 à 15:00, j'a fait part à quelques ouvriers de Construction Tubulaire que je suis étonné et bien content du fait qu'ils aient pu apporter une tente supplémentaire la veille et venir si rapidement ajouter des rideaux là où cela était nécessaire. Ils me répondent que cette année tous ont travaillé le premier mai - contrairement aux années précédentes - et qu'ils ne savent pas comment cela sera payé. J'apprends également qu'un seul d'entre les 8 à 10 personnes que je vois à la tâche est mensualisé: toutes les autres sont payées à l'heure. Parce que ne je connais pas les dispositions de la CCT échafaudage qui prévaut pour leur type d'activité, considérant que le PremierMai pourrait être un jour chômé, j'exprime l'opinion a) que les heures effectuées ce jour-là seront comptées probablement comme les autres b) mais qu'ils devraient s'aviser de demander à reprendre un jour payé à un autre moment qui leur conviendrait et c) que j'interrogerai les syndicats concernés sur les droits réels les concernant.

ProP consignes et vaisselles

Claude - Au cours de l'entretien du 01-05 à 18:00 avec Catherine OBERSON j'apprends que ProP a pu écouler la vaisselle 2017 mise en garde chez elle et je donne mon accord pour que le solde de la vaisselle compostable 2018 soit conservé dans les locaux de sa société = un inventaire de sortie nous sera remis dans les 8 jours de façon à ce que je puisse refacturer si nécessaire. Aucun problème avec les loueurs de stands ou les usagers en ce qui concerne les consignes: tout le monde joue le jeu et l'équipe ProP me fait vous dire qu'elle a beaucoup de plaisir à collaborer avec PremierMai (lavage 564 fr, pertes 420 fr et logistique 3187 fr).

Tri déchets et nettoyage

Claude - Plusieurs commentaires me font relever que la décision d'interrompre la fête à 20h fut difficile à faire respecter. Partant du constat que la partie festive du PremierMai est devenue un des derniers moments d'échange commun de toute la militance genevoise, je préconise qu'en semaine nous prenions les dispositions pour préserver le plaisir de partager ensemble jusqu'à 22h00 si le temps le permet, avec fin de la vente de consommations à 21h30. Pour un PremierMai coïncidant avec un vendredi ou samedi nous pourrions convenir respectivement jusqu'à 23:30 et 24:00. Le coût supplémentaire des équipes de tri et de démontage se trouvant réduit des coûts de garde sur cette période. Je veux signaler un dommage sur la chasse d'eau du wc handicapés constatée vers 18:15 : le bouton de déclenchement n'étant plus opérationnel, probablement 120 litres d'eau à la minute partaient directement dans les égouts. Anahid obtenait de REESLA que l'on mette à sa disposition vers 21:00 une clef de 10 pour fermer l'arrivée d'eau sur le col de cygne tout proche. Nous n'avons pas reçu de facture particulière sur cet incident.

Anahid - L'équipe de la Boîte à boulot (BàB) était super, des jeunes gens disponibles et travailleurs, j'ai eu du plaisir à travailler avec eux. Par contre j'ai du garder trois d'entre eux jusqu'à 22heures 30 pour pouvoir terminer le rangement. Il s'agit des personnes suivantes: Ayaan Farah, Kris Erpe, Sarah Williams . Nous n'avons malheureusement pas pu terminer à 21heures, car il y avait encore du monde chez Solidarités et aussi au Parti du travail. Je te laisse transmettre cette info à BàB afin de modifier les fiches de salaire en fonction de cela.

Nicole - Selon le responsable désigné des rangements (Sylvain Tarrit) : «tous les stands ont joué le jeu de ranger dès 20h sauf le stand turc et le PDT : nous avons dû insister pour qu'ils aident à ranger». Et il manquait une table : des palettes ayant été ouvertes avant midi le 30 avril, cette table a pu disparaître avant le début de la garde lundi soir.

Etat des lieux de sortie au 02-05-2018 14h00

1. dans les allées il reste 6 tentes partiellement démontées au SUD, ainsi que 2 vieilles tables (pas certain qu'elles fassent partie des lots VDG)
2. au NORD le camion charge les lests
3. tous les containers à déchets ont été évacués, les planchers dans le U de l'Université également
4. dans cette zone (76 + 81+ 82) se trouvent encore 15 palettes de tables et bancs cerclées et compactées = félicitations à l'équipe de démontage
5. toutes les allées + pelouses sont propres à 99,5% = félicitations à l'équipe conduite par Anahid + ProP pour l'ultime nettoyage du matin
6. en revanche je relève des taches d'huile ou de graisse sur les payés aux emplacements 4 + 5 + 11 + 53 + 61 + 62 + 63 + 78 + 85 = moins graves qu'en 2016 mais il faut s'attendre à des remontrances ou l'exigence d'un nettoyage

7. vers les emplacements 14 à 16 il y a des traces de charbons de bois, mais visiblement un balai a pris soin d'enlever les scories et la pluie lavera tout ça
8. aucun endroit n'a été altéré par les feux, les arbres n'ont pas souffert
9. toutes affiches ou banderoles ont été enlevées, il ne reste que des bouts de scotchs jaunes sur les montants des tentes 70 + 71 + 72 qu'il aurait fallu enlever : ce n'est pas dans les attributions des employés de Construction tubulaire. Lequels m'ont indiqué n'avoir constaté aucun saccage de tentes ou rideaux, et se trouvent heureux que les loueurs de tentes aient respecté le matériel
10. je quitte le parc des Bastions vers 16h00 : visiblement tout sera évacué pour 18h00 comme nous nous sommes obligés

CONCLUSIONS (provisoires au 02-05-2018)

1. les savoir-faire et compétences exercées les années précédentes, avec l'aide de bénévoles déterminés, ont permis de combler le déficit de préparation (j'estime que le groupe technique avait réalisé 70% de l'organisation nécessaire - en 2017 85%) ;
2. nous devons signaler le défaut de protection au sol avec tâches de gras aux stands concernés
3. il faudrait envisager de transmettre ce présent rapport à la Commission paritaire qui a effectué un contrôle ce jour-là, à tout le moins à l'inspecteur si nous pouvons connaître son identité ;
4. SIT + SYNA + UNIA devraient documenter Claude pour qu'il puisse effectuer un retour sur le collègue de Construction Tubulaire concernant ses droits.